



Loire
Atlantique

Dossier de présentation

Activités pédagogiques

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Sommaire

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Présentation du site | 3 |
| L'offre de découvertes | 6 |
| Cycle 2 | 7 |
| Cycle 3 | 8 |
| Collège | 9 |
| Lycée | 10 |
| Informations pratiques | 11 |
| Fiche de réservation | 12 |
| Règlement intérieur | 13 |

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Présentation du site

Le château de Châteaubriant est une propriété départementale depuis 1853. Le Département a mis en place une politique culturelle de mise en réseau de ses sites patrimoniaux (châteaux départementaux de Châteaubriant et Clisson, Domaine départemental de la Garenne Lemot...) pour une meilleure compréhension du visiteur et une intégration territoriale simplifiée. Le château départemental de Châteaubriant, lieu d'histoire, de culture et de vie, s'offre toute l'année aux visiteurs, d'ici et d'ailleurs, pour des visites libres ou guidées, des expositions, des spectacles et des rencontres.

Châteaubriant aux portes des Marches de Bretagne

Place forte majeure des Marches de Bretagne, le château de Châteaubriant raconte dix siècles d'histoire(s). Le donjon, les remparts, la chapelle seigneuriale et les logis de la cour médiévale illustrent la puissance et le prestige de cette forteresse défendant l'entrée du duché. Lorsque la Bretagne est rattachée au royaume français, d'élégantes façades, de somptueux escaliers et de remarquables colonnades de schiste affichent les charmes de la Renaissance.

De l'implantation des seigneurs à la mort de Jean de Laval, dernier châtelain résidant de manière permanente à Châteaubriant, les femmes jouent dans l'histoire de la forteresse un rôle primordial.

Mères et épouses rivalisent d'intelligence et d'ambition pour étendre la seigneurie et affermir le pouvoir des châtelains. Elles s'attachent aussi à agrandir et embellir la demeure des seigneurs de Châteaubriant, conscientes de l'importance de l'image du prestige tout autant que la réelle grandeur.



Aux confins de la Bretagne et de l'Anjou

À l'origine du château de Châteaubriant, une usurpation : profitant de troubles politiques, Teuhaire et sa femme Innogwenn, modestes propriétaires fonciers, s'emparent vers 1030-1050 de terres placées sous l'autorité de l'évêque de Nantes. Un promontoire rocheux situé à la confluence de deux cours d'eau, la Chère et le Rollard, fournit le site idéal où leur fils Brient choisit d'édifier un château de bois vers 1050.

Situé sur la route antique qui relie les villes de Rennes et d'Angers, le fief de *Chasteau Brient* occupe une place stratégique. Il permet, en ces temps de guerres, de contenir la menace angevine et s'inscrit en plein cœur du dispositif militaire établi sur la Marche de Bretagne. Héritée de l'époque carolingienne (VIIIe-IXe siècle), cette frontière entre royaume de France et duché de Bretagne est jalonnée de part et d'autre de forteresses destinées à tenir en respect l'ennemi.

C'est également sous l'impulsion des seigneurs de Châteaubriant que se développe la ville qui compte parmi les principales *entrées et yssues du duché*. Son essor est lié au développement des activités artisanales et commerciales particulièrement favorisées par la situation frontalière. Les métiers du fer, des peaux comme du bois y sont particulièrement florissants. De même, les produits de l'agriculture et de l'élevage alimentent les marchés et foires qui animent la cité fortifiée.

La forteresse médiévale, siège de guerre et de pouvoir

Vulnérable à l'incendie, le château de bois n'a qu'un temps. À partir du XII^e siècle, on commence à construire en pierre. Le vaste chantier dure jusqu'au XV^e siècle. Le château répond à de multiples fonctions : s'il est avant tout l'« instrument de la guerre », il est aussi dès l'origine le lieu de résidence des seigneurs de Châteaubriant. Le soin apporté à l'architecture renvoie à la vocation symbolique de la forteresse : elle est le siège du pouvoir et reflète donc la puissance du seigneur.

Entouré de fossés et ceint de hauts remparts flanqués de tours défensives, le château compte très tôt deux grands espaces distincts : haute et basse-cours.

La basse-cour à laquelle on accède par la porte des champs, est réservée aux activités communes. Granges, forges, écuries sont sans doute installées dans ce vaste espace qui joue aussi un rôle de défense de la haute-cour. Charnière entre les deux cours, le châtelet est la porte fortifiée qui permet d'accéder à l'espace noble du château. C'est en effet dans la haute-cour que sont édifiés les logis du seigneur, adossés à la tour maîtresse que constitue le donjon. Le seigneur dispose d'une vaste chapelle privée, à laquelle est accolé un imposant logis réservé au chapelain.

Châteaubriant au cœur de la guerre de Bretagne (mars 1487-juillet 1488)

Le conflit de 1487 à 1491 trouve son origine dans la rivalité ancestrale qui oppose les ducs de Bretagne aux rois de France. Au désir d'indépendance des premiers s'oppose l'appétit de conquête des seconds. La prise de la ville de Châteaubriant par Louis IX (1214-1270) en 1234 s'inscrit dans ce contexte et révèle toute l'importance militaire de la place forte. À la fin du XV^e siècle, alors que l'opposition atteint son paroxysme, le château connaît la page la plus sombre de son histoire. Récemment monté sur le trône, le roi français Charles VIII mène entre 1487 et 1488 deux campagnes militaires en Bretagne. La première, favorisée par la complicité des seigneurs bretons unis par le traité de Châteaubriant de mars 1487, se solde par un échec devant Nantes en août 1487. La seconde, menée en 1488, s'avère au contraire fructueuse...



© Médiathèque de Rennes Métropole

Héritière de la fortune des Dinan-Montafilant, Françoise de Dinan (1436-1500) tient un rôle particulier dans l'histoire des barons de Châteaubriant. Bien que fort affluente à la cour ducal, elle fait partie des seigneurs écartés des affaires politiques par le duc François II. Ralliée à la cause française, elle fomente, en mars 1487, aux côtés d'une soixantaine de seigneurs bretons un complot, connu sous le nom de traité de Châteaubriant. Moyennant l'aide de 4 000 soldats pour chasser les conseillers étrangers du duc, les seigneurs bretons, maîtres des principales forteresses des Marches, ouvrent les portes du duché au roi...

Alors que les signataires du traité de Châteaubriant ont rejoint le camp du duc François II, l'armée royale, forte de 12 000 hommes, assiège une à une les grandes places fortes du duché

Châteaubriant est la première à prêter le flanc au feu de l'artillerie royale. Si *lesdits Français* conduits par Louis II de la Trémoille y perdent *grant nombre de leurs gens*, leur supériorité numérique et le pilonnage des canons ont raison de la forteresse mal équipée pour résister à l'évolution de l'artillerie. Après avoir tenu le siège du 15 au 23 avril 1488, le château et la ville tombent aux mains des Français.

D'un château l'autre

Alors que la guerre de Bretagne se solde en juillet 1488 par le cuisant échec de l'armée bretonne à Saint-Aubin-du-cormier, les mariages de la duchesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII (1491) puis son successeur Louis XII (1499) annoncent la fin de l'indépendance du duché. Il faut cependant attendre 1532 pour que François Ier parvienne à « unir et joindre par union perpétuelle le pays et duché de Bretagne au royaume et couronne de France ».

Ces événements politiques marquent le début d'une nouvelle époque : les craintes de conflits armés s'amenuisent ; les seigneurs peuvent transformer leur forteresse en prestigieuses demeures.

Une première modernisation du château de Châteaubriant est permise grâce à une aide financière accordée par Anne de Bretagne en 1490 au profit de Françoise de Dinan. On investit le vaste espace disponible dans la partie nord de l'ancienne basse-cour pour y bâtir un nouveau logis. La seconde phase de construction est le fait de son petit-fils, Jean de Laval. Pour mener une vie de cour digne de son rang, ce baron fait édifier, dans le prolongement du logis de Françoise de Dinan, un somptueux bâtiment agrémenté d'un escalier d'apparat et d'une galerie couverte. Un jardin clos complète cet ensemble inspiré de l'architecture Renaissance et caractérisé par la combinaison du tuffeau et du schiste.



© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine



© BnF

Appelé très tôt à la cour du roi de France François Ier, Jean de Laval (1487-1543), parent d'Anne de Bretagne s'illustre dans les guerres d'Italie avant d'être nommé gouverneur de Bretagne en 1531. Ses hautes fonctions l'amène à jouer un rôle de premier plan dans la préparation du traité d'union de la Bretagne à la France en 1532.

Mariée à Jean de Laval par Anne de Bretagne, Françoise de Foix (1495-1537) attire les faveurs du roi François Ier. Très influente à la cour de France jusqu'à ce que le roi se lasse de sa compagnie, elle meurt brusquement le 16 octobre 1537 à Châteaubriant. Son décès suscite nombres d'interprétations, donnant naissance à une légende : recluse dans la chambre dorée, elle aurait été assassinée par son mari...



© BnF

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

L'offre de découvertes

Les activités sont mises en œuvre par l'équipe de médiateurs culturels des sites départementaux en lien avec les programmes scolaires. Ce sont des professionnels du patrimoine, de la culture ou de l'animation, recrutés pour leur expérience avec les enfants.

Les médiateurs culturels peuvent adapter les dispositifs existants et mettre en place un programme d'animations sur une demi-journée ou une journée entière. L'équipe reste à la disposition des enseignants pour élaborer des projets accompagnés en plusieurs séances.

Seuls les médiateurs culturels des sites départementaux sont habilités à mener des actions de médiation dans l'enceinte du château, notamment auprès des scolaires.

Les sites départementaux, c'est aussi : le château de Clisson et le domaine de la Garenne Lemot.
Renseignements et inscription à pedagogie.clisson@loire-atlantique.fr

Les visites pédagogiques

La découverte du château est proposée par le biais de visites pédagogiques déclinées en plusieurs thèmes adaptés aux différents niveaux scolaires et réalisées principalement en extérieur. L'approche de certaines visites tend à favoriser la mise en exergue des sens.

Un livret découvertes (gratuit) peut être utilisé par les élèves, soit au château, soit en classe.

Les ateliers pédagogiques

Les ateliers pédagogiques sont des activités ludiques et permettent d'approfondir une thématique liée à l'histoire du château. Ils complètent très bien les visites pédagogiques.

Les parcours découvertes – nouveauté 2012-2013

Les parcours découvertes peuvent se pratiquer en déambulation ludique ou en activité sportive sous la forme d'une course d'orientation avec l'aide d'un carnet ou d'une feuille de route.

Les parcours pédagogiques *Histoire des Arts* – à partir d'avril 2013

Dans le cadre du printemps de l'architecture (21 mars au 1^{er} juin 2013), manifestation d'envergure régionale, l'équipe du château départemental de Châteaubriant proposera un dossier pédagogique, en lien avec l'enseignement de l'Histoire des Arts, sur la thématique du château Renaissance.

Cette nouvelle proposition sera adaptée aux classes de premier degré, de collèges et de lycées.

Renseignements et réservations à partir du 1^{er} mars 2013 au 02 40 28 20 72.

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Cycle 2

La visite pédagogique : *La vie des enfants au Moyen Âge*

Qui vivait, au château de Châteaubriant, au temps des chevaliers et des princesses ? Quel(s) rôle(s) pouvaient bien y avoir les enfants à cette époque ? Découvre leur(s) histoire(s) au fil d'une promenade dans les coins et recoins du château !

Descriptif : visite adaptée aux plus jeunes. Des parallèles entre la vie des enfants d'aujourd'hui et ceux du Moyen Âge sont privilégiés. La visite est ponctuée de plusieurs temps participatifs qui peuvent nécessiter l'implication active d'un ou deux accompagnateurs.

Informations pratiques : durée : 3/4h-1h, coût par élève : 1,80€

L'atelier pédagogique : *A table !*

Un banquet s'organise au château de Châteaubriant ! Marmitons et cuisiniers se préparent dans les cuisines : choix des aliments, préparations et décorations des plats, rien n'est laissé au hasard. Dans la grande salle, les tables se dressent, le festin peut commencer !

Descriptif : atelier pédagogique composé de quatre séquences. La classe est divisée en trois groupes pour réaliser, tour à tour, les trois premières séquences. L'atelier pédagogique s'achève par une quatrième séquence où la classe (chaque enfant obtient un rôle : seigneur, chevalier, dame de compagnie...) restitue les éléments appris pour mettre en scène un banquet.

Informations pratiques : durée : 3/4h-1h, coût par élève : 1,80€



Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Cycle 3

La visite pédagogique : *A la découverte du château départemental de Châteaubriant*

Pourquoi n'y a-t'il pas de pont-levis ? Le donjon est-il en ruine à cause d'un siège ? A quoi sert cette ouverture dans la tour ? Autant de questions dont les réponses sont révélées au cours de cette visite !

Descriptif : visite qui permet une approche globale du château médiéval (systèmes de défense et d'attaque) ainsi que de l'ensemble Renaissance.

Informations pratiques : durée : 1h-1h30, coût par élève : 1,80€

L'atelier pédagogique : *A table !*

Deux tréteaux, une planche, un jeu de l'oie et de nombreux ustensiles... Le décor est planté pour découvrir tout en s'amusant les habitudes culinaires et convenances de table du Moyen Âge.

Descriptif : jeu sensoriel et participatif permettant de traiter trois sujets principaux : de la production à la consommation ; du stockage des aliments à la préparation des plats ; le banquet : un repas de fête.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€

L'atelier pédagogique : *Pars à l'assaut !*

Le 23 avril 1488, le château de Châteaubriant tombe entre les mains du roi de France Charles VIII. Les bretons sont battus ! Réussirez-vous à inverser le cours de l'histoire ?

Descriptif : l'atelier pédagogique se compose de cinq manches où les équipes bretonne et française s'affrontent cordialement notamment autour de maquettes de pont-levis, mâchicoulis et de courtine.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€

L'atelier pédagogique : *L'archéo-enquête – nouveauté 2012-2013*

Passez la porte de la chapelle du château et découvrez sous vos pieds un édifice bien plus ancien ! Apprenez quelques rudiments d'archéologie pour remonter le fil de l'histoire...

Descriptif : Les enfants manipulent du matériel archéologique (os d'animaux, céramiques...) pour retrouver les raisons et les responsables de la destruction de la chapelle vers 1350.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€

Le parcours découvertes : *Deviens l'architecte du château de Châteaubriant*

Le château est en travaux ! Découvre les matériaux utilisés depuis le Moyen Âge pour le bâtir et le reconstruire. Propose ton projet pour la restauration du donjon.

Descriptif : l'activité est menée avec un carnet qui permet aux élèves d'appréhender les matériaux utilisés au château et de proposer ainsi sa propre restauration du donjon.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Collège

La visite pédagogique : *Châteaubriant en Marches de Bretagne*

Pour protéger les frontières bretonnes, le duc François II (1435–1488) dote ses châteaux d'un système défensif à la pointe de la modernité. Châteaubriant compte parmi les meilleurs exemples de conservation de cette architecture défensive d'avant la réunification de la Bretagne au Royaume de France en 1532. Une visite pour déchiffrer la forteresse médiévale de Châteaubriant et comprendre ce qu'étaient les Marches de Bretagne...

Descriptif : L'activité permet de s'immerger dans l'univers médiéval. L'accent est porté sur l'histoire du château, de l'ancienne frontière des Marches de Bretagne et l'architecture défensive. La période de la Renaissance est également abordée.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€ - collèges de Loire-Atlantique : gratuité

Mise à disposition de l'exposition itinérante *Les Marches de Bretagne, les frontières de l'histoire* dans les collèges de Loire-Atlantique :

Dans le cadre de l'exposition *Les Marches de Bretagne, les frontières de l'histoire*, présentée au château départemental de Châteaubriant en 2009-2010, le Département met à disposition des collèges une version itinérante invitant à parcourir l'histoire de cette ancienne frontière.

Descriptif : L'exposition se compose de 19 bâches avec systèmes de fixation : 18 bâches d'un format 80 x 100 cm et 1 bâche d'un format 100 x 120 cm. Soit un linéaire d'environ 25 m.

Informations pratiques : les éléments de l'exposition sont à retirer et à retourner au château départemental de Châteaubriant. Le transport est à la charge de l'emprunteur. Tout élément détérioré doit être réparé ou changé afin d'être restitué dans son état initial. Le prêt est réalisé à titre gracieux. Possibilité de faire intervenir un médiateur.

L'atelier pédagogique : *A table !*

Deux tréteaux, une planche, un jeu de l'oie et de nombreux ustensiles... Le décor est planté pour découvrir tout en s'amusant les habitudes culinaires et convenances de table du Moyen Âge.

Descriptif : jeu sensoriel et participatif permettant de traiter trois sujets principaux : de la production à la consommation ; du stockage des aliments à la préparation des plats ; le banquet : un repas de fête.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€ - collèges de Loire-Atlantique : gratuité

Le parcours découvertes : *Deviens l'architecte du château de Châteaubriant*

Le château est en travaux ! Découvre les matériaux utilisés depuis le Moyen Âge pour le bâtir et le reconstruire. Propose ton projet pour la restauration du donjon.

Descriptif : l'activité est menée avec un carnet qui permet aux élèves d'appréhender les matériaux utilisés au château et de proposer ainsi sa propre restauration du donjon.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€ - collèges de Loire-Atlantique : gratuité

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Lycée

La visite pédagogique : *Rendez-vous people, les hôtes royaux au château*

Que se passait-il au château de Châteaubriant lorsque des hôtes aussi prestigieux que François Ier, Henri II, Charles IX y vinrent en visite ? Comment vivait la cour pendant ces séjours ? Comment voyageait-elle ? Quelles intrigues se nouaient ?... À quelques siècles de distance, le quotidien des puissants fascine toujours autant !

Descriptif : découverte d'une partie de l'histoire méconnue du château et de ses seigneurs recevant la cour de France à Châteaubriant. Plusieurs pièces habituellement fermées aux publics sont ouvertes à cette occasion.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€



La visite pédagogique : *Châteaubriant, un château de la Loire ? !*

Mauvais breton, mais trop bon français, telle est la réputation de Jean de Laval (1496-1543) qui précipite le rattachement de la Bretagne au royaume de France en 1532. Symbole de ce rapprochement, l'élégante demeure Renaissance de Châteaubriant allie l'architecture du Val de Loire aux techniques et matériaux bretons...

Descriptif : découverte de la période de la Renaissance à travers l'architecture mais aussi les intrigues politiques, les arts et la pensée humaniste... Plusieurs pièces habituellement fermées aux publics sont ouvertes à cette occasion.

Informations pratiques : durée : 1h, coût par élève : 1,80€

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Informations pratiques

Modalités d'inscription :

La première étape de toute inscription comprend un échange par téléphone ou mail avec l'un des membres de l'équipe de médiateurs culturels pour définir le choix de(s) animation(s) et poser une option de réservation. Les informations pratiques (nombre d'élèves, le jour et les horaires) sont alors également transmises.

Suite à ces premiers échanges, une fiche de réservation vous est envoyée par mail ou par courrier. Une fois cette fiche remplie par vos soins et renvoyée au château, vous recevrez un mail ou un appel de confirmation.

Le paiement est à prévoir à l'arrivée du groupe. Une facture peut alors être éditée.

En cas d'empêchement, d'annulation ou de retard, merci de nous prévenir dans les plus brefs délais.

Contact :

Château départemental de Châteaubriant

Place du Général de Gaulle

44110 Châteaubriant

02 40 28 20 72

julien.martineau@loire-atlantique.fr

Conditions de visite :

Les accompagnateurs doivent avoir pris connaissance du règlement intérieur du site. Il appartient aux accompagnateurs d'assurer l'encadrement des groupes depuis leur arrivée jusqu'à leur sortie.

Il est demandé à chaque élève d'avoir une tenue vestimentaire pratique, avec un vêtement de pluie le cas échéant.

L'heure indiquée sur la fiche de réservation est celle du début de l'activité. Il est nécessaire de prévoir une arrivée sur site au moins un quart d'heure plus tôt pour le paiement des activités à l'accueil du château.

Il est possible de déjeuner dans le parc du château. La propreté du site doit bien sûr être respectée. Un rapatriement dans une salle du château est envisageable suivant la saison et le temps.

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Fiche de réservation



FICHE DE RESERVATION - GROUPES SCOLAIRES

Cette fiche est à renvoyer signée par courrier ou par email :

Château départemental de Châteaubriant
 Direction de la Culture - Place du général de Gaulle
 44110 CHATEAUBRIANT

☎ : 02 40 28 20 20 - FAX : 02 40 07 68 17

Email : chateau.chateaubriant@loire-atlantique.fr

Établissement demandeur :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Responsable du groupe :

Nom :

Discipline enseignée :

Téléphone :

Courriel :

Composition du groupe :

Niveau scolaire :

Nombre d'élèves (1,80€ par élève – gratuité pour les collèges de Loire-Atlantique) :

Nombre d'accompagnateurs (gratuité) :

Informations pratiques :

Jour de visite :

Horaire :

Programme d'activités :

| Visites pédagogiques | Ateliers pédagogiques | Parcours découvertes |
|--|---------------------------|---|
| <i>La vie des enfants au Moyen Âge</i> | <i>A table !</i> | <i>Deviens l'architecte du château de Châteaubriant</i> |
| <i>A la découverte du château départemental de Châteaubriant</i> | <i>Pars à l'assaut</i> | |
| <i>Châteaubriant en Marches de Bretagne</i> | <i>Complot en Marches</i> | |
| <i>Rendez-vous peuple, les hôtes royaux au château</i> | <i>L'archéo-enquête</i> | |
| <i>Châteaubriant, un château de la Loire ? !</i> | | |

Modalités de paiement : chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public)
 espèces

La prestation est à régler à l'accueil lors de l'arrivée du groupe, une facture pourra vous être remise sur demande.

Fait à Châteaubriant, le Signature :

Comment avez-vous connu ce site patrimonial du Conseil général ?

.....

Dossier de présentation – activités pédagogiques 2012-2013

Règlement intérieur

Propriété du Département de Loire-Atlantique, le château de Châteaubriant est classé à l'inventaire des Monuments historiques. La conservation d'un monument impose de nombreux efforts, notamment financiers et humains, pour maintenir en l'état, restaurer et transmettre le patrimoine. Portés par la collectivité départementale, ils représentent un coût important.

Aidez-nous à conserver au mieux ce patrimoine en ne dégradant rien, en ne laissant aucun déchet et en respectant tous ces espaces.

La Commission permanente du Conseil général de Loire-Atlantique réunie le 1er juin 2011 a approuvé le règlement intérieur suivant qui informe chaque visiteur des conditions dans lesquelles il peut accéder au château de Châteaubriant, profiter des services offerts mais aussi du comportement demandé à chacun pour garantir la préservation des lieux, une qualité de visite partagée par tous et la sécurité des autres visiteurs et usagers du site. Le règlement concerne en effet les visiteurs, ainsi que toutes les personnes et groupes accueillis à l'occasion de réunions, colloques, conférences, spectacles, résidences ou événements divers...

Le présent règlement est disponible sur le site internet <http://www.loire-atlantique.fr/> ou sur simple demande à l'accueil. Il est affiché aux entrées du site.

Article 1 : un site ouvert aux publics

Le parc du château est ouvert aux publics en accès libre de 7h30 à 20h du 1^{er} avril au 30 septembre et de 7h30 à 18h00 du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les périodes et horaires d'expositions, ainsi que l'ensemble de la programmation culturelle sont affichés aux entrées du château et à l'accueil. La conservation du monument nécessite des travaux d'entretien, de restauration : l'accès aux parties en travaux et aux locaux de service n'est pas autorisé.

Compte tenu de la nature même du monument et de ses fonctions défensives, certaines parties du château restent difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En cas d'alerte météorologique orange ou rouge, le site peut être fermé. Lors d'intempéries violentes, les visiteurs et usagers sont tenus de s'éloigner des arbres et de ne pas s'abriter sous la végétation.

Article 2 : la conservation du patrimoine et la qualité des lieux est l'affaire de tous

Afin que chacun profite au mieux du domaine, il appartient à chacun (visiteurs, usagers et personnes travaillant sur le site) d'avoir un comportement favorable au bon déroulement de l'ensemble des activités proposées et de respecter les consignes de bienséance et de sécurité.

Il est demandé à chacun d'avoir une tenue vestimentaire décente (torse nu non autorisé) ; pour des raisons de sécurité, il est interdit de se déplacer pieds nus.

Il est interdit de détériorer les tables, chaises, bancs, poubelles, supports d'interprétation installés pour permettre à chacun de profiter au mieux du domaine. Il est interdit d'apposer des graffiti, marques ou salissures sur les constructions, mobilier et arbres. Tous les débris doivent être déposés dans les poubelles installées aux issues du parc ; il est strictement interdit de satisfaire aux besoins de la nature ailleurs que dans les sanitaires.

Il est interdit de pratiquer la mendicité, consommer de l'alcool et toute substance illicite, d'avoir avec

soi tout objet illicite. Une personne en état d'ébriété peut être exclue. Il est aussi interdit de se livrer à tout prosélytisme, distribution de tracts non autorisés, procéder à des enquêtes ou souscriptions.

A l'intérieur du domaine, la circulation se fait à pied. Les véhicules autorisés sont tenus de rouler au pas et d'accorder une priorité totale aux piétons. Seuls les très jeunes enfants sont autorisés à pratiquer les patins à roulettes, trottinettes ou bicyclette sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs, à condition de rouler au pas. Les autres cyclistes marchent à côté de leur bicyclette ; celles-ci peuvent être stationnées dans des emplacements réservés.

La pratique des jeux de ballons légers est tolérée sur les pelouses.

Les chiens doivent être tenus en laisse ; leurs propriétaires doivent veiller à ce qu'ils ne souillent ni ne dégradent les lieux, et qu'ils n'importunent pas les autres visiteurs.

Les maçonneries sont fragiles. Pour éviter leur dégradation et tout risque de chute, il est interdit d'y grimper.

Article 3 : dispositions spécifiques pour les expositions, groupes et manifestations

L'accès des visiteurs aux expositions proposées dans les salles fait l'objet d'un règlement particulier, disponible à l'accueil.

L'accueil de groupes fait l'objet de réservation préalable de la part de l'organisateur du groupe. Seuls les médiateurs culturels recrutés par le Département de Loire-Atlantique sont autorisés à effectuer des prestations de médiation à l'intérieur du château.

Toute organisation de spectacles ou manifestations, l'exercice de tout commerce, publicité, enquête ainsi que la photographie professionnelle, le tournage de films, l'enregistrement d'émissions radio ou de télévision doivent être soumis à une autorisation préalable adressée au Président du Conseil général de Loire-Atlantique.

Article 4 : les objets trouvés sont remis à l'accueil

S'ils sont de valeur, ils sont déposés au service objets trouvés de la Ville de Châteaubriant.

Article 5 : responsabilités, situation d'urgence, et application du règlement

Propriétaire du château, le Département de Loire-Atlantique l'aménage pour qu'il ne présente aucun danger pour les visiteurs. La découverte se fait néanmoins sous la responsabilité de chacun et les visiteurs sont civilement responsables des dommages qui peuvent être causés par eux-mêmes ou les personnes dont ils ont la charge. Les mineurs, accompagnés ou non, restent sous la responsabilité de leurs parents. Le Département décline toute responsabilité vis-à-vis des accidents, dommages ou vols subis par les usagers du fait de la fréquentation du site ou de l'utilisation des installations, sauf en cas de défauts dûment constatés.

Tout accident, sinistre ou événement anormal doit être signalé à un agent du site (accueil, surveillance, médiation). Les visiteurs sont tenus de respecter les consignes d'alerte, de contrôle et d'évacuation données par les agents départementaux en présence d'une situation de nature à compromettre la sécurité des personnes et des biens.

Le non-respect du présent règlement expose les contrevenants à des sanctions et, le cas échéant, à des poursuites judiciaires. Les agents départementaux sont chargés de faire appliquer le présent règlement et restent juges des conditions du bien vivre ensemble et des conduites adaptées au site. Ils sont donc en capacité d'intervenir sur toutes les situations. En cas d'infractions passibles de sanctions pénales, le Département de Loire-Atlantique peut procéder à un dépôt de plainte.



Conseil général de Loire-Atlantique
Direction de la culture
Service action culturelle et patrimoine
3, quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 28 20 20
Courriel : chateau.chateaubriant@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr